

Fiche d'opérationnalisation

Université

CADI AYYAD MARRAKECH

Projet

Espace 3 :

Affronter les problématiques transversales du système

Projet 21 :

Mise en place d'un système d'information et d'orientation efficient

(Version du 23 novembre 2009)

Equipe projet

Equipe Centrale

Directeur de projet

- Mr. B. EL KOUHLANI (DES)

Chef de projet

- Mr. TALIB (DFC)

Equipe projet

- M. XXX, fonction
- M. XXX, fonction
- M. XXX, fonction
- Etc...

Equipe Université

Président d'Université

- Mr. Mohamed MARZAK

Equipe projet

- Mr. Mohamed Larbi SIDMOU, Vice-Président
- Mme Widad BOUAB, Vice-Doyenne, FSSM
- Mr. Abderrahim BENALI, Vice-Doyen, FLSH
- Mr. Ismail SAADOUNE, FSTG

Thème 21.1

Refonte du système d'information et d'orientation (processus d'orientation, outils, ressources)

- Point de vue de l'université et du département concernant la création de l'agence nationale d'information et d'orientation du fait qu'ils représentent des acteurs actifs du système d'information et d'orientation ? Quelle sera sa leur position dans cette agence ? et du fait que les sortants du système scolaire représentent les entrants du système du supérieur
- Quels rôles doivent jouer le département, les universités et les établissements de formation des cadres dans les guichets uniques ?
- Quelle organisation prévoir pour mettre en œuvre la mesure liée à la création d'interfaces avec le monde des études supérieures ? comment organiser les ponts, les entretiens des enseignants du supérieur auprès des élèves de lycées,....etc ?

NB :

Le rôle de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un rôle de mise en place de passerelles, il doit être impliqué dans tout le processus d'information et d'orientation afin de pouvoir agir au moment opportun pour rectifier le tir,

L'université doit être associée aussi au niveau du développement des outils d'orientation (guides, tests, portails, ...etc) .

L'université peut jouer un rôle au niveau de la formation des conseillers en orientation (formation de base, formation continue) et des professeurs du secondaire (conception de modules de formation spécifiques à l'orientation).

Fiche d'opérationnalisation

Finalité générale	- Améliorer le rendement interne de l'enseignement supérieur, en réduisant les redoublements et les décrochages
Objectifs spécifiques à horizon 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'orientation des élèves dès le collège. - Amélioration de l'orientation des étudiants dans leur parcours universitaire. - Amélioration du niveau d'intégration des étudiants dans le milieu universitaire. - Renforcement de l'encadrement et de l'accompagnement des étudiants.

Situation actuelle

Système d'orientation et d'information actuel	<p>Hormis les établissements de l'université Cadi Ayyad à accès limité, (sélection et organisation de concours ...), les autres établissements à accès ouvert, adoptent chacun un système d'orientation qui semble être en adéquation avec ses spécificités, ses atouts et répondre le mieux à ses besoins. Par ailleurs, ils adoptent en commun les mêmes procédés d'affichage.</p> <p>Donc quelle est la situation actuelle du mode de collecte et de diffusion des informations relatives au contenu et aux débouchés des différentes formations, ainsi que les modalités et critères d'orientation dans les deux types d'établissements de l'Université Cadi Ayyad?</p> <p>*/ Etablissement à accès ouvert Un service administratif, « l'Espace Accueil Information et Orientation des étudiants » (EAIO), rassemble les données relatives aux contenus et aux débouchés des différentes formations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contenus des formations lui sont fournis par le Vice Doyen chargé des affaires pédagogiques. - Les données sur les débouchés des formations professionnelles sont fournies par les coordonnateurs pédagogiques des filières qui les collectent par le biais de leurs contacts avec le monde socioéconomique. <p>Par contre, les débouchés des filières fondamentales sont moins précis, mis à part les carrières de chercheurs et la possibilité de passer des concours des grandes écoles ou de pharmacie après le DEUG pour certaines filières.</p> <p>La diffusion de ces données est faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par voie d'affichage ; - par le biais d'un guide qui est distribué pendant les visites sur le terrain et lors de l'inscription ; - en accueillant et répondant aux questions des étudiants ; - en organisant une séance d'information en début d'année pour les nouveaux bacheliers et leurs parents ; - en organisant une campagne d'information auprès des élèves de quelques lycées relevant de l'AREF Marrakech-Tensift-El Haouz, pour informer les futurs bacheliers des formations offertes (contenus et débouchés). <p>Ces tournées sont encadrées par les coordinateurs des filières accréditées, l'EAIO et des représentants de l'AREF.</p> <p>les différents intervenants dans l'orientation et leurs moyens physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site de la Faculté. - Site de l'Université. <p>° Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'EAIO dispose d'un espace affichage et accueille les futurs bacheliers à l'intérieur du service. - Les coordonnateurs des filières accueillent les étudiants dans leurs bureaux pour les informer en utilisant des : <ul style="list-style-type: none"> • moyens de déplacements ; • moyens audio visuels.
--	--

Fiche d'opérationnalisation

Système d'orientation et d'information actuel

- La Faculté des Sciences Semlalia organise aussi des rencontres régulières avec les journalistes des chaînes locales.

les modalités et critères d'orientation actuels :

Le travail de l'EAIO se limite en réalité à l'information des élèves et étudiants. Le volet orientation est pratiquement occulté. Les étudiants choisissent eux-mêmes les filières et s'inscrivent s'ils satisfont aux conditions d'accès.

- pour la filière SMA par exemple, l'orientation des étudiants se base sur les notes de baccalauréat en mathématiques et en physique ;
- Après le semestre S1, certains étudiants en difficulté peuvent être orientés vers d'autres filières.

La diffusion de l'information se fait par le biais de :

- l'affichage de documents divers ;
- la distribution de dépliants sur les modalités d'accès à la FLSHM ;
- le site Internet de la Faculté ;
- la commission ad-hoc qui s'occupe de l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants au début de chaque année.

les différents intervenants dans l'orientation et leurs moyens physiques :

- lieux de dispense d'information : l'amphithéâtre et le service de scolarité ;
- sites internet existant : le site web de la Faculté.

° Autres

- commission de communication formée par les étudiants de la licence professionnelle 'Animateur socio culturel'
 - les deux vice-doyens ;
 - les coordonnateurs de filières.

les modalités et critères d'orientation actuels :

Les modalités et critères d'orientation sont conçus sur la base du cursus de l'étudiant au niveau du baccalauréat (moyenne générale et notes des matières fondamentales).

Après deux semaines de cours en semestre 1 certains étudiants ayant des difficultés à suivre les cours ont le droit de changer de filière.

Séances d'informations par une cellule composée d'agents pédagogiques et administratifs.

Lieux de dispense d'information :

Site Internet existant.

° Autres

Pas de réponse.

- les modalités et critères d'orientation actuels

Pas de réponse.

*/ Etablissement à accès limité

- dépliant concernant les modalités d'accès ;
- site web ;
- bulletin ;
- guide des études médicales en cours d'élaboration ;
- quelques réunions d'information sur place (lycées) à la demande des responsables du secondaire ;
- affichage ;
- service de scolarité, 1^{er} cycle essentiellement ;
- service cours et examens.

les différents intervenants dans l'orientation et leurs moyens physiques :

- site web ;
- site des étudiants en médecine.

° Autres

Commission des affaires estudiantines qui a pour mission d'élaborer toute recommandation concernant la vie estudiantine.

les modalités et critères d'orientation actuels :

Actuellement, la faculté de médecine assure seulement la filière de médecine générale et de spécialité.

Système d'orientation et d'information actuel

Fiche d'opérationnalisation

Système d'orientation et d'information actuel	<p>L'accès à la faculté de médecine se fait en deux étapes essentielles (présélection sur les meilleures moyennes obtenues à l'année du Bac. et concours) :</p> <ul style="list-style-type: none">- dépôt des candidatures avant le 15 juin pour les bacheliers.- sélection des candidats par le ministère de l'enseignement supérieur sur les meilleures moyennes en gardant 6 fois le numerus clausus.- concours d'accès pour les candidats retenus en fin juillet portant sur 4 épreuves (math, physique, science de la vie et de la terre, chimie) chacune de 20 mn. <p>La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech présente un cas particulier.</p> <p>- le mode de collecte et de diffusion des informations relatives au contenu et aux débouchés des différentes formations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Campagne d'information auprès des lycéens.• Site Intranet.• Séance d'information organisée à la rentrée au profit des nouveaux étudiants. <p>- les différents intervenants dans l'orientation et leurs moyens physiques : Sites Internet existant. Commission d'orientation et de réorientation (cf. cahiers des normes pédagogiques) constituée du Doyen, du Vice Doyen chargé des affaires pédagogiques et le responsable de la filière concernée.</p> <p>- les modalités et critères d'orientation actuels : Choix de l'étudiant Pré requis : Formule de calcul avec des coefficients de pondération, à partir des notes obtenues au baccalauréat.</p> <p>La diffusion de l'information se fait en utilisant souvent l'affichage sur papier et parfois en utilisant le site Internet de l'école.</p> <p>les différents intervenants dans l'orientation et leurs moyens physiques : Néant.</p> <p>les modalités et critères d'orientation actuels : Les modalités et critères d'orientation actuels se basent sur les notes de l'élève ou l'étudiant en regardant soit la moyenne générale soit quelques notes spécifiques.</p>
--	--

Situation cible

Description quantitative **EN CONCERTATION AVEC LES ACADEMIES REGIONALES D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH TENSIFTE EL HAOUZ ET ABDA DOUKKALA**

Fiche d'opérationnalisation

Annexe 1: Projet21 – Planning indicatif « Refonte du système d'information et d'orientation »

N°	Libellé du plan d'action	Responsable PA	Durée	Début	Fin	Tâches précédentes	Observations
1	- Préparation de documents sur les formations, les enseignements et d'un ensemble de tests	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
2	- Formation d'enseignants aux métiers d'orientation	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
3	- Création d'une structure au niveau de chaque établissement chargée de l'information et de l'orientation des étudiants	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
4	- Renforcement de l'Espace Accueil Information et Orientation	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
5	- Organisation d'ateliers au profit des nouveaux bacheliers sur la construction du projet personnel	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
6	- Mise en place d'un portail Internet pour l'information et l'orientation des étudiants	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
7	- Campagnes d'information auprès des élèves : Déplacements vers les lycées	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
8	- Campagnes d'information auprès des élèves : Organisation de Journées portes ouvertes organisées par la Faculté au profit des lycéens	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
9	- Formation d'administratifs aux métiers de l'orientation	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
10	- Dynamisation des Cellules d'orientation	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012	A déterminer	
11	- Conception et réalisation de dépliants, de brochures et de diaporamas	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012	A déterminer	

Fiche d'opérationnalisation

N°	Annexe 1 : Projet 21 - gantt Refonte du système	Durée	Début	Fin	2010		2011				2012				2013								
					1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre	2nd Sem					
					Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	
1	- Préparation de documents sur les formations, les enseignements et d'un ensemble de tests	913 jours	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
2	- Formation d'enseignants aux métiers d'orientation	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
3	- Création d'une structure au niveau de chaque établissement chargée de l'information et de l'orientation des étudiants	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
4	- Renforcement de l'Espace Accueil Information et Orientation	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
5	- Organisation d'ateliers au profit des nouveaux bacheliers sur la construction du projet personnel	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
6	- Mise en place d'un portail Internet pour l'information et l'orientation des étudiants	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
7	- Campagnes d'information auprès des élèves : Déplacements vers les lycées	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
8	- Campagnes d'information auprès des élèves : Organisation de Journées portes ouvertes organisées par la Faculté au profit des lycéens	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
9	- Formation d'administratifs aux métiers de l'orientation	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
10	- Dynamisation des Cellules d'orientation	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			
11	- Conception et réalisation de dépliant, de brochures et diaporamas	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/13																			

Fiche d'opérationnalisation

Ressources Humaines : recrutement de 17 CONSEILLIERS EN ORIENTATION sur 4 ans	2009	2010	2011	2012	Total
Champs des Sciences et Techniques	1				1
Champs des Lettres et des Sciences Humaines	1		1		2
Champs Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion	1		1		2
Total	3		2		5

**DESCRIPTION QUALITATIVE EN CONCERTATION AVEC ACADEMIES REGIONALES
D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH TENSIFTE EL HAOUZ ET ABDA
DOUKKALA**

Mise en place d'une instance nationale d'orientation	<p>Une agence nationale d'orientation sera créée, avec des relais régionaux (les guichets uniques régionaux)</p> <p>Quelles sont les entités d'information et d'orientation existantes dans l'enseignement supérieur qui seront regroupées dans cette instance nationale ? En matière d'information et d'orientation, il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des services à l'échelle nationale tels que 'Irchad Attalib et le portail de veille informationnelle et documentaire (MARAACID) ou le guide scolaire au Maroc - des entités d'information et d'orientation existants dans les établissements - des services de communication des établissements - du service chargé de la communication au niveau de la présidence - du Ministère de l'enseignement supérieur <p>Comment opérer la transition ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les établissements et les universités transmettront à temps les informations à l'agence après avoir établi la convention ou les procédures de coopération et avoir acquis l'autorisation de l'administration centrale nécessaire - La transition doit s'opérer par la création d'une base de données nationale qui sera alimentée par les données existantes des relais régionaux - La transition sera prise en charge par une équipe appartenant à la commission actuelle et travaillera en synergie avec les relais régionaux d'orientation - La mise en place de cellule Interface Lycée/Université/Agence Nationale d'Orientation. <p>Quelles seront les données source à fournir par les universités/facultés ? Selon quel mode de remontée des informations ? A quelle fréquence ? Et sous quelle forme ? Les données source à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'offre détaillée des formations assurées avec les prés requis - des informations sur les différentes possibilités et critères d'orientation des élèves ou étudiants. - des informations sur les étudiants et l'opération pédagogique en général - le guide de l'étudiant - les taux de réussite - les perspectives des différentes filières d'ingénieurs - les modalités d'accès aux établissements (notes ministérielles) - les listes des candidats retenus dans différents concours <p>Le mode de remontée des informations : Internet souhaitable après avoir élaboré un masque de saisie et après avoir obtenu l'autorisation des autorités administratives compétentes.</p> <p>Ces données doivent être réactualisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque fin d'année universitaire - chaque semestre <p>Les données source à fournir seront sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - statistiques renseignant régulièrement sur les taux de réussite, de validation des modules par semestre et par filière dans tous les établissements et sur le taux de redoublement et de décrochage des étudiants - fiches détaillées - format électronique et papier
Création des guichets	<p>Lister toutes les entités d'information et d'orientation existantes qui seront regroupées en un guichet unique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services d'orientation et d'information au niveau des établissements,

Fiche d'opérationnalisation

<p>uniques régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les lycées (structures d'orientation existantes, conseillers d'orientations...), des associations de parents d'élèves s'intéressant à cette problématique et les AREF. <p>Comment opérer la transition vers un guichet unique régional ? Sur quelle durée ? La transition vers un guichet unique régional passera par plusieurs étapes : chaque service local fera son inventaire du flux d'information qu'il possède, ensuite des réunions se feront pour mettre en place un format commun de présentation des flux d'information suivant le même schéma. La mise en place du système d'information unique doit se faire en parallèle pour le mettre à la disposition de chaque service et par conséquent chaque guichet unique régional La transition sera opérée par le biais d'une coordination entre les établissements et l'Université et ce après création de services d'orientation et d'information dans les établissements.</p> <p>Qui prendra en charge l'opérationnalisation de la transition ? Pour chaque guichet unique régional, un responsable par région pourra être nommé, ce responsable régional suivra la transition et la coordination entre les services locaux. Un responsable national pourra être nommé pour faire la coordination entre ces différents responsables régionaux. L'opérationnalisation pourra également être prise en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des cellules d'Interface Lycée/Université afin d'appuyer les élèves et les étudiants dans leurs choix - Les fonctionnaires responsables du service sous la supervision des vice- doyens chargés des affaires pédagogiques <p>Selon quels critères choisir la localisation géographique du guichet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La localisation géographique du guichet doit prendre en considération l'existence d'un environnement étudiant propice en terme de proximité, d'accessibilité, etc. - La localisation géographique devra se faire selon la proximité aux citoyens, élèves ou étudiants bénéficiant de ce service - Dans un premier temps, une répartition géographique selon les villes à grand flux des étudiants. par région.
<p>Mise en place d'un portail Internet pour l'orientation</p>	<p>Mise en place de portail Internet qui regroupe toutes les informations nécessaires pour appuyer l'étudiant dans le choix de son parcours et la prise en compte de tous les débouchés et métiers possibles en fin de ce parcours</p> <p>Quels seront le contenu et le mode d'alimentation du portail ? Le contenu du portail portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes formations accréditées au sein des établissements de l'Université (fiches détaillées avec les intitulés des modules des formations, les conditions d'accès, les pré-requis, les débouchés, les passerelles, ...) - les différentes possibilités et critères d'orientation des élèves ou étudiants - des informations sur les concours nationaux et à l'étranger - les modalités d'inscription dans différents établissements de l'enseignement supérieur au Maroc - des données sur les études universitaires à l'étranger - des données sur les bourses et les possibilités d'hébergement des étudiants - les taux d'insertion professionnelle par filière universitaire. - les possibilités de poursuite d'études après la licence - les résultats obtenus en statistiques - des informations sur les bourses au Maroc et à l'étranger, - le guide de l'étudiant - les perspectives des différentes filières d'ingénieurs - la liste des candidats retenus dans différents concours d'accès. - Le portail pourra contenir toute la documentation en ligne qui concerne l'Agence nationale d'orientation ainsi que les guichets régionaux - Réserver dans le menu une rubrique pour le guichet <p>Comment s'effectuera la collecte des données et la mise à jour du portail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La collecte des données se fera par voie électronique - Elle se fera par la connexion à la base de données nationale qui sera alimentée par les données existantes des relais régionaux - Les personnes ressources dans les collèges, les lycées et à l'Université œuvreront en étroite collaboration avec l'Agence nationale d'orientation - Les informations et données à mettre sur le portail sont fournies par les établissements (validées par les Vice Doyens et les Directeurs adjoints). - Les relations sont continues avec les services des établissements - La mise à jour sera faite une fois par mois. <p>Qui sera en charge de la mise à jour du portail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une structure administrative et technique au niveau de l'Université

Fiche d'opérationnalisation

	<ul style="list-style-type: none"> - Un webmaster fera la mise à jour du portail avec les informations envoyées et validées par le responsable national cité ci-dessus. - Les établissements; le Vice- doyen chargé des affaires pédagogiques secondé par le technicien responsable du service électronique ou centre informatique au sein de l'établissement. - L'Agence nationale d'orientation
<p>Interface avec l'enseignement scolaire</p>	<p>Chaque université/ Faculté donnera un avis, positif ou réservé, aux lycéens qui en font la demande, soit sur étude d'un dossier envoyé par le lycéen, soit à travers un entretien avec un enseignant autour des choix d'orientation et sur la base du dossier précité.</p> <p>Le lycéen peut- il envoyer à la faculté de son choix ? Oui, à condition de créer un service d'orientation et d'information doté de l'équipement et de ressources humaines nécessaires.</p> <p>Y aura- il un nombre maximum de candidatures (pour éviter une trop grande charge de travail pour les universités) ? Ceci existe déjà pour la plupart des établissements à accès régulé. Pour les établissements d'enseignement à accès ouvert, le nombre maximum des étudiants à inscrire doit toutefois correspondre impérativement aux capacités logistiques et d'encadrement. Il sera cependant très difficile de limiter l'accès si le dossier de pré inscription est déposé dans les délais. Il serait donc souhaitable d'instaurer le principe d'une préinscription afin de permettre aux établissements de planifier et de préparer à temps la rentrée. Les informations dans ce sens doivent être disponibles dans les lycées et académies.</p> <p>Quelle sera la valeur de l'avis donné : engagement ferme d'inscription ou simple avis à confirmer ? Ceci dépendra du type d'établissement (accès ouvert ou régulé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers d'inscription qui satisferont les exigences requises seront acceptés ; aux autres, un avis d'admission conditionnelle, ou un rejet, sera adressé. - L'avis donné sera un simple avis à confirmer après entretien avec l'étudiant ou suite aux notes finales obtenues au baccalauréat. - Engagement d'inscription jusqu'à une certaine date que le lycéen est tenu de respecter <p>Comment se fera l'arbitrage entre un dépôt de dossier pour consultation ou un entretien avec un enseignant ? au choix de l'élève ou selon les disponibilités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une commission d'enseignants et de responsables sera chargée d'examiner tous les dossiers et de faire l'arbitrage en question quand cela sera nécessaire. - Selon le choix de l'élève <p>La possibilité de consulter sur dossier ou entretien devra être figée sur une période de l'année scolaire. Laquelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après l'annonce des résultats du baccalauréat (Mai- Juin). Les confirmations auront lieu Juillet. - Les dossiers de pré inscription ou les demandes d'entretien doivent parvenir aux établissements entre le mois de mars et le mois d'avril. Les confirmations doivent avoir lieu en juillet. - Vers la fin de l'année scolaire ou universitaire (Avril- Mai) pour que l'élève ou l'étudiant ait assez de recul pour faire son choix <p>Quels seront les moyens humains supplémentaires nécessaires ? Il y a une nécessité accrue de mettre à la disposition des établissements davantage de ressources humaines et matérielles pour créer des services d'orientation et d'information ou renforcer ceux existants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens humains seront des enseignants et administratifs, des personnes compétentes formées pour l'orientation, l'information et aussi la communication. Ces personnes doivent avoir une compétence dans l'insertion professionnelle et la demande du marché économique. - Un service interface de l'établissement chargé de l'étude des dossiers et des entretiens composé
<p>Autres (à préciser)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de campagnes d'information au profit des élèves. L'accent sera mis sur les lycées de la région. L'objectif en est de toucher un plus grand nombre d'élèves et essentiellement ceux du milieu rural. - Organisation de journées portes ouvertes avec visite de laboratoires, des muséums, des bibliothèques, des espaces étudiants, ... L'objectif de cette action est de permettre à l'élève de percevoir clairement l'offre offerte par les établissements. - Conception et réalisation de dépliants, de brochures et de diaporamas - Organisation d'ateliers au profit des nouveaux bacheliers sur la construction du projet personnel. Ces ateliers seront organisés dans le cadre du Tutorat et auront comme objectif d'aider l'étudiant à construire son projet personnel. - Création d'une structure au niveau de chaque établissement, chargée de l'information et de l'orientation des étudiants - Renforcement des structures d'information et d'orientation des étudiants lorsqu'elles existent déjà - Renforcement et formation du corps enseignant sur les techniques d'orientation et d'information.

Fiche d'opérationnalisation

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du corps administratif par l'affectation d'un conseiller en orientation. - Dynamisation des Cellules d'orientation au niveau des établissements avec la mise en place d'un mécanisme pour détecter les étudiants ayant des problèmes (mise au point à faire après la première année de Licence ou le premier semestre et les semestres suivants).
--	---

Budget de mise en œuvre					
INVESTISSEMENT					
Hypothèse	Budget estimé (en DH)				
	2009	2010	2011	2012	Total
Faculté des Sciences Semlalia :					
- Espace EAIO	100 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				115 000
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines :					
- Espace EAIO	100 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				115 000
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales :					
- Espace EAIO	100 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				115 000
Faculté Poly disciplinaire safi					
- Espace EAIO	77 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				92 000
Faculté des Sciences et Techniques					
- Espace EAIO	77 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				92 000
Ecole Supérieure de Technologie safi					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Faculté de Médecine et de Pharmacie					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Ecole Nationale des Sciences Appliquées					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Ecole Nationale des Sciences Appliquées safi					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Ecole Supérieure de Technologie essaouira					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Centre Universitaire Kelaa des Sraghna					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Ecole Normale Supérieure (validation éventuelle)					
- Espace EAIO	67 000				
- Vidéoprojecteur + ordinateur	15 000				82 000
Total établissements Projet 21	1 185 000				1 185 000
Université (Présidence) :					
- Un guichet unique	115 000				115 000
- Un portail internet	200 000				200 000
Total présidence et services centraux Projet 21	315 000				315 000

Fiche d'opérationnalisation

Total (budget d'investissement)	1 500 000				1 500 000
--	------------------	--	--	--	------------------

NB : LES ESPACES EAIO PEUVENT ETRE CONSOLIDES A L'ECHELLE DE L'UNIVERSITE

FONCTIONNEMENT : COMPAGNE D'INFORMATION GEREE AU NIVEAU DE LA PRESIDENCE EN CONCERTATION AVEC ACADEMIES REGIONALES D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH TENSIFTE EL HAOUZ ET ABDA DOUKKALA					
Hypothèses effectif étudiants	Budget estimé (en DH)				
2008-09 27 000					
2011-12 30 000					
Taux de croissance annuel moyen : 2,8% (hypothèse : extrapolation de tendance)					
	2009	2010	2011	2012	Total
Faculté des Sciences Semlalia (3823 étudiants dont 1293 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	6 000	6 200	6 400	6 600	
	6 500	6 700	6 900	7 100	
Sous total	24 500	24 900	26 300	26 700	102 400
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (7385 étudiants dont 1601 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	8 000	8 200	8 400	8 600	
	8 000	8 200	8 400	8 600	
Sous total	28 000	28 400	29 800	30 200	116 400
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (7208 étudiants dont 1953 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	9 000	9 200	9 400	9 600	
	9 700	10 000	11 000	12 000	
Sous total	30 700	31 200	33 400	34 600	129 900
Faculté Poly disciplinaire safi (3506 étudiants dont 1298 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	6 000	6 200	6 200	6 600	
	6 500	6 700	6 900	7 100	
Sous total	24 500	24 900	26 100	26 700	102 200
Faculté des Sciences et Techniques (1551 étudiants dont 477 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	2 000	2 000	2 100	2 100	
	2 400	2 500	2 600	2 700	
Sous total	16 400	16 500	17 700	17 800	67 800
Ecole Supérieure de Technologie safi (421 étudiants dont 70 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	350	350	400	400	
	350	350	400	400	

Fiche d'opérationnalisation

Sous total	12 700	12 700	13 800	13 800	53 000
Faculté de Médecine et de Pharmacie (1271 étudiants dont 332 nouveaux inscrits)					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	1 600	1 600	1 700	1 700	
	1 600	1 600	1 700	1 700	
Sous total	15 200	15 200	16 400	16 400	63 200
Ecole Nationale des Sciences Appliquées (305 étudiants dont 78 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	400	400	450	450	
	400	400	450	450	
Sous total	12 800	12 800	13 900	13 900	53 400
Ecole Nationale des Sciences Appliquées safi (261 étudiants dont 62 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	350	350	400	400	
	300	300	350	350	
Sous total	12 650	12 650	13 750	13 750	52 800
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (359 étudiants dont 73 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	350	350	400	400	
	350	350	400	400	
Sous total	12 700	12 700	13 800	13 800	53 000
Ecole Supérieure de Technologie essaouira (177 étudiants dont 115 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	600	650	700	750	
	600	650	700	750	
Sous total	13 200	13 300	14 400	14 500	55 400
Centre Universitaire Kelaa des Sraghna (480 étudiants dont 249 nouveaux inscrits) :					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	1 300	1 300	1 400	1 400	
	1 200	1 200	1 300	1 300	
Sous total	14 500	14 500	15 700	15 700	60 400
Ecole Normale Supérieure Voir annexe (validation éventuelle)					
- Campagne d'information : 1C x 5Hj x 8h x 300dh					
- dépliant : (nvx inscrits x 5dh)	12 000	12 000	13 000	13 000	
- Journées portes ouvertes (entretiens (nvx inscrits/30) *0,5h *300dh)	350	350	400	400	
	300	300	350	350	
Sous total	12 650	12 650	13 750	13 750	52 800
Total établissements Projet 21.1	230 500	232 400	248 200	251 600	962 700
Total Général					2 462 700

Fiche d'opérationnalisation

PROGRAMME D'URGENCE
SCENARIO 2 : REPARTITION DES BUDGETS ALLOUES AU PROJET 21 (Mesure 1)
PAR ETABLISSEMENT
2009-2012

Budgets de la Mesure 1

Budget Investissement accordé (en MDH)					
	2009	2010	2011	2012	Total
Crédits propres au projet 21	1,5	0	0	0	1,5
Crédits récupérés du projet 13.7.1	0,5	0,5	0,5	0,5	2
Total/année (MDH)	2	0,5	0,5	0,5	
Total Investissement (MDH)					3,5
Budget Fonctionnement accordé (en MDH)					
Crédits propres au projet 21	0	0	0	0	0
Crédits récupérés du projet 13.7.1	0,5	0,5	0,5	0,5	2
Total/année (MDH)	0,5	0,5	0,5	0,5	
Total Investissement (MDH)					2
TOTAL Mesure 1 (MDH)					5,5

Fiche d'opérationnalisation

Fiche d'opérationnalisation

BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE CHAQUE ETABLISSEMENT 2009-2012

Etablissement	2009		2010		2011		2012		Total (MDH)	
	Investi.	Fonct.	Investi.	Fonct.	Investi.	Fonct.	Investi.	Fonct.	Investi.	Fonct.
FSSM	0,225	0,11	0,105	0,105	0,1064	0,1064	0,105	0,105	0,5414	0,4264
FSJES	0,273	0,158	0,1455	0,1455	0,1438	0,1438	0,145	0,145	0,7073	0,5923
FLSH	0,253	0,138	0,154	0,154	0,1532	0,1532	0,155	0,155	0,7152	0,6002
FPS	0,174	0,082	0,085	0,085	0,0892	0,0892	0,095	0,095	0,4432	0,3512
CUKS	0,094	0,012	0,0105	0,0105	0,0074	0,0074	0	0	0,1119	0,0299
FSTG	0,092	0	0	0	0	0	0	0	0,092	0
ESTS	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
FMP	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
ENSAM	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
ENSAS	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
ENCG	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
ESTE	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
ENS	0,082	0	0	0	0	0	0	0	0,082	0
Présidence	0,315	0	0	0	0	0	0	0	0,315	0
Total (MDH)	2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	3,5	2
TOTAL BUDGET (MDH)									5,5	

Fiche d'opérationnalisation

Thème 21.2

Développement des passerelles entre les composantes du Système d'Education et de Formation

Fiche d'opérationnalisation

Objectifs

Finalité générale	- Refondre le système des passerelles, afin de permettre des réorientations en cas d'échec dans une filière, ou le passage d'une filière à une autre pour poursuivre une formation vers un niveau d'études supérieur
Objectifs spécifiques à horizon 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de passerelles des Classes Préparatoires vers la Licence - Développement de passerelles des BTS et DUT vers la Licence Professionnelle - Développement de passerelles des BTS vers les DUT - Développement de passerelles de la Licence Professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce - Développement de passerelles des Etablissements à accès régulé vers la Licence Fondamentale - Développement de passerelles de la Licence Fondamentale ou Professionnelle vers les BTS et DUT

Déclinaison du Programme NAJAH

Mesure 1	Développement de passerelles
-----------------	-------------------------------------

Situation actuelle 2007-08

<p>Nombre d'étudiants passant d'une filière à l'autre / nombre d'étudiants de la filière de destination</p>	<p>Le nombre d'étudiants ayant bénéficié des passerelles existantes entre les différentes filières reste très faible au sein de l'Université Cadi Ayyad. Néanmoins, les données relatives à la situation actuelle des passerelles dépendent de la nature de l'établissement. En effet, il faut distinguer : les établissements à accès ouverts, et ceux à accès régulé. La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech présente un cas particulier puisque aucune passerelle n'est proposée aux étudiants ayant échoué dans leur parcours.</p> <p style="text-align: center;">Etablissement à accès limité</p> <p>- Licences Sciences et Techniques :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)</th> <th>Nombre d'étudiants de la filière de destination</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>13</td> <td>150</td> <td>9%</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Filière d'Ingénieurs :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (CPGE+DEUG+Licence +DUT)</th> <th>Nombre d'étudiants de la filière de destination</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>64</td> <td>239</td> <td>27%</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Etablissement à accès ouvert</p> <p>- Licences Fondamentales</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (Licences Fondamentales)</th> <th>Nombre d'étudiants de la filière de destination</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>48</td> <td>3403</td> <td>1,4%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage	13	150	9%	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (CPGE+DEUG+Licence +DUT)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage	64	239	27%	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (Licences Fondamentales)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage	48	3403	1,4%
Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage																	
13	150	9%																	
Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (CPGE+DEUG+Licence +DUT)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage																	
64	239	27%																	
Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (Licences Fondamentales)	Nombre d'étudiants de la filière de destination	Pourcentage																	
48	3403	1,4%																	
<p>Nombre d'étudiants passant d'une filière à l'autre / nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine</p>	<p style="text-align: center;">Etablissement à accès limité</p> <p>- Licences Sciences et Techniques :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)</th> <th>Nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>13</td> <td>82</td> <td>16%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)	Nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine	Pourcentage	13	82	16%												
Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (DEUG+DUT)	Nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine	Pourcentage																	
13	82	16%																	

Fiche d'opérationnalisation

	- Filière d'Ingénieurs :		
	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (CPGE+DEUG+Licence +DUT)	Nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine	Pourcentage
	64	<i>Difficile à estimer étant donné que la majeure partie de ces étudiants sont externes à l'établissement</i>	
	Etablissement à accès ouvert		
	- Licences Fondamentales		
	Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles (Licences Fondamentales)	Nombre d'étudiants ayant redoublé dans la filière d'origine	Pourcentage
	48	1114	4,3%

Situation cible

Objectif : Doubler le taux des effectifs des étudiants en formations professionnalisantes de 10 à 20%, grâce au développement des passerelles appropriées, et sur la base d'entretiens de réorientation.

NB. Ces entretiens peuvent être limités dans un premier temps aux établissements à accès ouvert

DESCRIPTION QUANTITATIVE										
HHHHHHHHH HHHHHLibell é	Valeur cible									Commentaires
	2009		2010		2011		2012		Total 09-12	
	Tx	E.B	Tx	E.B	Tx	E.B	Tx	E.B		
Nombre d'étudiants bénéficiant des passerelles	9%	2670	12,5%	3497	13,5%	4388	22%	5615	16170	---

TX : Taux

E.B : Effectif des Bénéficiaires

DESCRIPTION QUALITATIVE

<p>Normalisation et création des passerelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle entité sera en charge de la normalisation des passerelles au niveau national ?CNACES..... - Des amendements en termes de législation sont-ils à prévoir ? Si oui, lesquels ? Révision des cahiers des normes pédagogiques pour tenir compte des passerelles à développer. <p>L'ordre de priorité des passerelles à développer peut être le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de passerelles des BTS et DUT vers la Licence Professionnelle - Développement de passerelles de la Licence Professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce - Développement de passerelles de la Licence Fondamentale ou Professionnelle vers les BTS et DUT - Développement de passerelles entre les études en médecine et les études paramédicales - Développement de passerelles des Classes Préparatoires vers la Licence - Développement de passerelles des BTS vers les DUT - Développement de passerelles des Etablissements à accès régulé vers la Licence Fondamentale <p>Pour chacune des 6 passerelles proposées (cf. encadré ci-dessus) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Y aura-t-il des changements à apporter en terme de contenu de la formation ? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les tronc communs entre les filières ✓ Développer les modules optionnels <ul style="list-style-type: none"> o Quelles seront les matières à compléter pour avoir l'équivalence ? Comment et par
---	---

Fiche d'opérationnalisation

	<p>qui seront-elles déterminées ?</p> <p>A étudier cas par cas par les équipes pédagogiques des filières concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> o Lesquelles exigent la signature de conventions particulières ? Qui en seront les signataires ? <p>Conclure des conventions de partenariat entre les universités et les académies régionales d'éducation et de formation</p>
--	---

Thème 21.2 : Budget de fonctionnement (en DH)

Libellé du plan d'action	Etablissement	Effectifs				Budget				Total
		2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	
Développement de passerelles des BTS et DUT vers la Licence Professionnelle	FSSM	34	35	36	37	5100	5253	5406	5562,18	21321,18
	FLSHM	7	8	9	10	1050	1200	1350	1500	5100
	FSJESM	---	40	41	42	-	6000	6180	6300	18480
	FPS	5	6	7	10	750	900	1050	1500	4200
	FSTG	2	3	6	9	315	450	900	1350	3015
	Sous Total	48	92	99	108	7215	13803	14886	16212,2	52116,18
Développement de passerelles de la Licence Professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce	ENSAM	10	11	12	13	1500	1650	1800	1950	6900
	ENCG	6	7	8	10	900	1050	1200	1500	4650
	ENSAS	---	6	7	10	-	900	1050	1500	3450
	FSTG	10	11	12	15	1500	1650	1800	2250	7200
	Sous Total	26	35	39	48	3900	5250	5850	7200	22200
Développement de passerelles de la Licence Fondamentale vers licence Professionnelle	FSSM	157	200	206	212	23550	30000	30900	31827	116277
	FLSHM	77	120	124	128	11550	18000	18540	19158	67248
	FSJESM	---	100	103	106	-	15000	15450	15913,5	46363,5
	FPS	15	20	21	22	2250	3000	3090	3244,5	11584,5
	Sous Total	249	440	453,2	467,62	37350	66000	67980	70143	241473
Développement de passerelles entre les études en sciences et les études paramédicales	FSSM	---	30	60	90	-	4500	9000	13500	27000
	FSTG	---	15	30	60	-	2250	4500	9000	15750
	FPS	---	10	20	40	-	1500	3000	6000	10500
	Sous Total	0	55	110	190	0	8250	16500	28500	53250
Développement de passerelles des classes préparatoires vers la Licence	FSSM	194	200	206	213	29100	29973	30846	31881	121800
	FPS	114	117	121	124	17100	17613	18126	18639	71478
	FSTG	47	48	50	51	7050	7261,5	7473	7684,5	29469
	Sous Total	355	366	376	388	53250	54847,5	56445	58204,5	222747
Développement de passerelles des BTS vers les DUT										
Développement de passerelles des Etablissements à accès régulé vers la Licence Fondamentale	FSSM	42	88	108	128	6300	13200	16200	19200	54900
	FPS	20	41	61	81	3000	6150	9150	12150	30450
	FSJESM	10	21	41	61	1500	3150	6150	9150	19950
	Sous Total	72	150	210	270	10800	22500	31500	40500	105300
	Total (1)	750	1138	1288	1472	112515	170651	193161	220760	697086,18
Autres passerelles	Total (2)	1713	2180	2390	4765	256950	327000	358500	714750	1657200
	Total (1) et (2)	2463	3318	3678	6237	369465	497651	551661	935510	2354300

Fiche d'opérationnalisation

Budget Global du projet 21 (en DH)		
Budget demandé :	Investissement	Fonctionnement
- Thème 21.1	1 500 000 ⁽¹⁾	962 700
- Thème 21.2	-----	2 354 300
TOTAL	1 500 000	3 317 000








⁽¹⁾ : En arbitrage avec budget du thème 13.7

Fiche d'opérationnalisation

Annexe 2 : Projet21 – Planning indicatif « passerelles »

N°	Libellé du plan d'action	Responsable PA	Durée	Début	Fin	Tâches précédentes	Observations
1	- Développement de passerelles des BTS et DUT vers la Licence Professionnelle	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012		
2	- Développement de passerelles de la Licence Professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/Mme W. BOUAB	8 semestres	2009	2012		
3	- Développement de passerelles de la Licence Fondamentale ou Professionnelle vers les BTS et DUT	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012		
4	- Développement de passerelles entre les études en médecine et les études paramédicales	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ MmeW.BOUAB	8 semestres	2009	2012		
5	- Développement de passerelles des Classes Préparatoires vers la Licence	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012		
6	- Développement de passerelles des BTS vers les DUT	Vice –doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mme.W.BOUAB	8 semestres	2009	2012		
7	- Développement de passerelles des Etablissements à accès régulé vers la Licence Fondamentale	Vice – doyen chargé des affaires pédagogiques/ Mr. A.BENALI	8 semestres	2009	2012		

Fiche d'opérationnalisation

N°	Annexe 2 : Projet 21 - gantt passerelles	Durée	Début	Fin	2009		2010				2011				2012				2013			
					1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre		2nd Semestre		1er Semestre	
					Tn 1	Tn 2	Tn 3	Tn 4	Tn 1	Tn 2	Tn 3	Tn 4	Tn 1	Tn 2	Tn 3	Tn 4	Tn 1	Tn 2	Tn 3	Tn 4	Tn 1	Tn 2
1	 Développement de passerelles des BTS et DUT vers la Licence Professionnelle	913 jours	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
2	 Développement de passerelles de la Licence Professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
3	 Développement de passerelles de la Licence Fondamentale ou Professionnelle vers les BTS et DUT	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
4	 Développement de passerelles entre les études en médecine et les études paramédicales	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
5	 Développement de passerelles des Classes Préparatoires vers la Licence	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
6	 Développement de passerelles des BTS vers les DUT	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		
7	 Développement de passerelles des Etablissements à accès régulé vers la Licence Fondamentale	913 jours?	Mar 01/09/09	Jeu 28/02/11																		

